

Programme de formation

Référence N3-20

Durée d'un module : 3 h

Tarif : 600 € par module

FACE AUX ENJEUX RENOUVELES : DEVELOPPER SA POSTURE MANAGERIALE

- FORMATION/ACTION -

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Grâce aux ateliers de Co-Développement, développer et adapter sa posture de manager au contexte afin de pérenniser l'efficacité collective de son équipe.

Améliorer sa pratique professionnelle en créant une communauté d'apprentissage autour de problématiques professionnelles.

PUBLIC

Direction / Managers.

PREREQUIS

Pas de prérequis nécessaire

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Être capable de

- Trouver des leviers pour agir et développer ses compétences
- Sortir de l'isolement du manager grâce à la création d'une ressource active
- Favoriser le partage et la transition entre pairs
- Accompagner le changement
- Prolonger une démarche Qualité de Vie au Travail

PROGRAMME

- **EXPLICATION DE LA METHODE ET DES FONDAMENTAUX**
 - Les principes fondateurs du Co-Développement
 - Prérequis et règles à suivre
 - Les 3P
 - Définition des rôles : « Client », « Consultant » et « Animateur »
 - Les phases du Co-Développement
- **DEMANDE ET CONTRAT**
 - Emergence des sujets de travail par le groupe
 - Exposition du sujet par le « Client »
 - Clarification du sujet par questionnement
 - Contrat final du « Client » aux « Consultants »
- **CONSULTATION**
 - Apport de point de vue des « Consultants »
 - Ecoute et réflexion collective
 - Communication assertive
- **SYNTHESE ET PLAN D'ACTION**
 - Synthèse de la consultation
 - Présentation du plan d'action
 - Enseignement personnel du « Client »
- **DEBRIEFING ET APPRENTISSAGES**
 - Partage sur la singularité de l'expérience vécue
 - Retour sur l'émergence d'une Intelligence Collective
 - Préparation du module suivant



OUTILS PEDAGOGIQUES

- Méthodologie du co-développement
- Partage d'expériences

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Cette formation est organisée en intra-entreprise.

Elle fait l'objet d'une convention entre l'organisme et le prestataire précisant notamment les dates et lieux de la formation, ainsi que la liste des participants.

La participation de personnes en situation de handicap fera l'objet d'une rencontre préalable avec le référent handicap de l'entreprise ou, à défaut, avec le responsable des ressources humaines pour optimiser leur accueil.

DELAIS D'ACCES :

Nous nous engageons à vous envoyer un devis dans un délai de 72 heures.

Après réception du devis accepté, nous vous proposerons des dates de formation en fonction de la période souhaitée, de vos disponibilités et de celles du formateur.

ORGANISATION PRATIQUE

- 1/2 journée X nombre de participants
- Horaires : 09h00 à 12h00 ou 13h30 à 16h30 (*adaptables*)
- Lieu de la formation : dans les locaux du Centre Fichter à Saint-Pierre, ou locaux mis à disposition par l'entreprise
- Nombre de participants : 4 à 10 maximum par groupe formé.
- Fréquence de la formation : une session d'une demi-journée mensuelle. Autant de sessions que de participants.

Les repas des stagiaires sont libres, non pris en charge par l'organisme de formation.

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXECUTION ET D'EVALUATION DES RESULTATS

- Retour d'expérience à chaque début de séance.
- Plans d'action des participants.
- Questionnaires d'évaluation renseignés par les participants d'une part, par le formateur d'autre part.

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Jonathan SAUTEUR – Psychologue du travail

CONTACT

CENTRE FICHTER

0262 33 18 11

formation@centrefichter.fr